

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2019

AGENCE NATIONALE DU SPORT ET ORGANISATION DES J.O. 2024 - (N° 2128)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 39

présenté par

M. Testé

ARTICLE 3

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 42, substituer aux mots :

« est paritaire »

les mots :

« respecte la parité entre les femmes et les hommes. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.